

Saint-Jacques-de-Compostelle : l'enquête livre ses premières conclusions

- Par [Le figaro.fr](http://Lefigaro.fr)
- Mis à jour le 30/07/2013 à 21:57
- Publié le 30/07/2013 à 18:31



Selon le tribunal de Galice, qui a commencé à analyser les informations des boîtes noires du train qui a déraillé le 24 juillet, le chauffeur du train «parlait au téléphone» au moment de l'accident qui a fait 79 morts.

Depuis le déraillement du train survenu le 24 juillet à Saint-Jacques-de-Compostelle, qui a fait 79 morts, le tribunal supérieur de justice de Galice analyse les informations fournies par les boîtes noires. Il livre ce mardi ses premières conclusions:

- «Dans les kilomètres ayant précédé le lieu de l'accident, **le train roulait à 192 kilomètres heure**», a indiqué le tribunal dans un communiqué.

- Selon les premières informations, le train accidenté roulait à **153 kilomètres heure au moment où il a déraillé**. Le tribunal a ajouté «qu'un frein avait été activé quelques secondes avant l'accident».

- Au moment de l'accident, le conducteur, **Francisco José Garzon**, «parlait au téléphone avec un membre du personnel de la Renfe, semblant être un contrôleur», selon le communiqué du tribunal.

- Selon l'enregistrement audio des boîtes noires, le contrôleur en question donnait au chauffeur des indications et «il semble que (**le conducteur**) consultait un plan ou un document similaire en papier», selon le tribunal. «Quelques minutes avant que le train ne quitte la voie, il a reçu un appel sur son téléphone professionnel pour lui indiquer le chemin que devait suivre le train en arrivant à El Ferrol»,

sa destination finale, ont encore révélé les boîtes noires. «Du contenu de la conversation et en raison du bruit de fond, il semble que le conducteur consultait un plan ou un document similaire en papier», a encore expliqué le tribunal.

Le conducteur, Francisco José Garzon, a été mis en examen dimanche pour «79 faits d'homicide par imprudence». Il a été laissé en liberté sous contrôle judiciaire. Selon ses propres déclarations, le cheminot, un professionnel expérimenté âgé de 52 ans, roulait à 190 kilomètres heure sur un tronçon de voie où la vitesse est limitée à 80 km/h. Lors de son audition dimanche par le juge, le conducteur avait reconnu, selon la presse, avoir eu un moment de «distraction» et ne pas avoir freiné à temps, sans pouvoir expliquer pourquoi. Plusieurs journaux affirmaient mardi que Francisco José Garzon, qui avait pourtant parcouru déjà 60 fois ce trajet, avait déclaré avoir «confondu» le tronçon où il se trouvait avec un autre. «Il a cru se trouver sur un tronçon différent du tracé réel et quand il a commencé à réduire sa vitesse, il était trop tard pour garder le contrôle du convoi», écrivait *El Pais*.